RAPPORT N° 91

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations Opération : réhabilitation de la résidence "Sauveur Tobelem" située Avenue Sauveur Tobelem (13007 Marseille).

Direction des Finances Service du Budget & Gestion Financière 12409

PRESENTATION

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 108 000,00 €

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant de 240 000,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (travaux de réhabilitation concernant la réfection de toiture et l'isolation des combles de la résidence «Sauveur Tobelem » située dans le 7ème arrondissement de Marseille).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 52 218 630,79 €.

Cet encours représente 4,32% de l'encours garanti des organismes HLM et 3,90% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL